Wickramasingam Kirthana, Ganioz Xavier		
Quel soutien du canton pour nos étudiantes et étudiants ?		
Cosignataires : -	Date de dépôt : 26.10.17	DICS

Dépôt

Nous avons appris par le biais de la presse la demande du Rectorat de l'Université de Fribourg d'augmenter les taxes universitaires dès le prochain semestre. Cette augmentation pourrait s'élever à un montant de 35 % supplémentaire par rapport à la taxe actuelle ; taxe figurant déjà parmi les plus hautes de Suisse romande.

Si nous voulons soutenir l'Université dans ses objectifs de développement de l'encadrement et de la recherche, il n'est pas acceptable pour ce faire d'augmenter les taxes semestrielles et de toucher directement les étudiantes et les étudiants de l'Université de Fribourg. Ces dernières et derniers ont déjà à supporter des frais importants de la vie courante (logement, assurances maladie, transport, etc.) auxquels s'ajoutent les frais directement liés aux études (livres, taxes d'examen, etc.). Une telle augmentation mettrait un bon nombre d'étudiantes et d'étudiants dans une situation difficile et nuirait à un accès démocratique aux études.

De plus, les taxes universitaires ne représentent qu'une faible part du budget total de l'Université alors qu'elles représentent un engagement conséquent pour les étudiantes et étudiants. Nous voyons là une disproportion par rapport à l'effort demandé et au résultat concret de ce dernier.

L'Université de Fribourg doit pouvoir disposer des fonds suffisants à son bon développement.

Nous posons donc la question suivante :

> Le Conseil d'Etat compte-t-il engager des moyens financiers supplémentaires auprès de l'Université de Fribourg afin de combler les besoins de cette dernière dans ses projets en évitant ainsi une hausse des taxes universitaires prétéritant les étudiantes et étudiants de l'Université de Fribourg ?

—